

**PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES,
TENUE LE 29 JUIN 2017, À 12 H,
PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

PRÉSENTS : M^{me} Yvette Fortier Secrétaire directrice générale
M. Reynald Tremblay Administrateur

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

M. Gaston Bourque Vice-président
M^{me} Helena Burke Administratrice
M^{me} Céline Décoste Administratrice
M^{me} Gisèle Deraspe Administratrice
M^{me} Martine Martin Administratrice
M^{me} Jacinthe Richard Administratrice
M. Serge Rochon Administrateur

INVITÉ : M. Claude Cyr DSA

MOTIVÉS : M^{me} Marie-Josée Noël Administratrice
M. Emmanuel Aucoin Président
D^{re} Amélie Hubert Administratrice
D^r Jean-Robert Leroux Administrateur
M^{me} Nancy Leblanc Administratrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le vice-président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 12 h 07.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 9^e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 29 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-400



L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

DOSSIERS – DÉCISION

3. Autorisation d'acquisition du tomodensitomètre;
4. Représentant du CISSS des Îles à l'assemblée générale annuelle de la CTMA;
5. Levée de la séance.



DOSSIERS – DÉCISION

3. AUTORISATION D'ACQUISITION DU TOMODENSITOMÈTRE

Le tomodensitomètre actuellement en place fut acquis en 2006 et sa durée de vie utile prévue était de 8 ans. Dans les dernières années, l'établissement a pu négocier une extension du contrat d'entretien avec le fournisseur, permettant ainsi d'étirer la durée de vie de l'appareil. En 2015, la Fondation santé de l'archipel a conclu une campagne de collecte de fonds totalisant plus de 750 000 \$ destinée à financer l'acquisition d'équipements du secteur de la radiologie, incluant le tomodensitomètre. En 2015, le CISSS des Îles a donné un mandat ferme au Groupe d'achats en commun de l'est du Québec « GACEQ » pour

l'acquisition d'un tomodensitomètre de 128 coupes par rotation ou plus, formant ainsi un groupe d'acquisition de 15 établissements du réseau de la santé. Au terme de cet appel d'offres, le modèle retenu fut le « Aquilion prime de Toshiba ». Lors de sa séance du 13 décembre 2016, le conseil d'administration a adopté le plan triennal d'intervention concernant le maintien des actifs – volet équipement médical du CISSS des Îles, résolution numéro 2016-12-215. Cette résolution incluait le remplacement du tomodensitomètre au coût estimé de 800 000 \$, portant le numéro de projet 023901. D'autre part, le contrat d'entretien obtenu de l'appareil représentera une valeur annuelle de 86 504 \$, comparativement à plus de 105 000 \$ annuellement pour l'ancien modèle. Nous devons obtenir une résolution du conseil d'administration autorisant la PDG à signer le bon de commande du tomodensitomètre « Aquilion prime de Toshiba », ainsi que du bon de commande pour le contrat d'entretien d'une durée de 108 mois, en respect de la politique d'approvisionnement de l'établissement pour des dépenses de plus de 500 K\$.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise la présidente-directrice générale à l'émission d'un bon de commande du tomodensitomètre « Aquilion prime de Toshiba » au montant de 849 338 \$ taxes nettes, et d'un bon de commande pour le contrat d'entretien d'une durée de 108 mois au montant total de 824 188 \$ taxes nettes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-401

4. REPRÉSENTANT DU CISSS DES ÎLES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CTMA

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles mandate M^{me} Yvette Fortier, présidente-directrice générale, comme représentante du CISSS des Îles à l'assemblée générale annuelle de la CTMA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-402

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la réunion à 12 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-403



Gaston Bourque
Vice-président du conseil



Yvette Fortier
Secrétaire du conseil